

Prières nominales pour Marguerite de Coëtgoureden

D'abord destinées à obtenir la grâce divine, les prières nominales avaient aussi pour but de conserver et entretenir son souvenir et celui de ses aïeux auprès des vivants et de la postérité. Pour l'historien, elles sont une source précieuse d'information pour l'histoire des familles et des lieux.

Prière pour deffucte damoiselle Margarite de Coetgoureden ¹ en commémoration de laquelle nous celebrons le present servize.

Et premierement

Prierons pour ladite femme damoiselle Margarite de Coetgoureden, dame douairière en secondes noczes de la maison de Guernancam, en premières noczes de la maison de Kergoet, et damme propriettaire de la maison de Klotzde ², etc.

Secondement, nous prierons pour les ames de deffuct noble escuier Jan de Coetgoureden et deffucte damoiselle Janne de Kenor sa compaigne en secondes noczes, sieur et dame en leurs vivantz de Kkauffret, Kscouarch ³, de la Boessiere, de la Villeneuffve ⁴, Klotzde, Quenechanroulx ⁵, Kerazlen, du Plessitz, etc., pere et mere de ladite deffucte, fille de Kenor fille de la maison du Heloch ⁶ du Cosquer ⁷, etc.

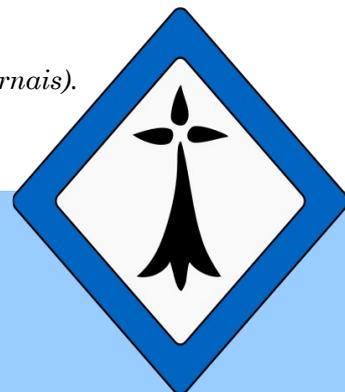
Tiercement, nous prierons pour les ames des deffuct noble escuier Henry

-
1. *Marguerite de Coetgoureden, fille d'Henry et de Jeanne de Kerenor, décédée fin XVI^e, épousa :*
1) *Amaury de la Haye, sieur de Guernaham, en Plouaret.*
2) *Pierre Le Lay, sieur de Kergoët.*
 2. *Kerloczde (Kerloczer) se trouve en Cavan.*
 3. *Kerauffret et Kersouarc'h sont voisins, en Maël-Pestivien.*
 4. *La Villeneuve alias Kernevez est en Carhaix-Plouguer (anciennement aux Cabournais).*
 5. *Quenechanroulx est une terre de Coatreven.*
 6. *Le Helloc'h est en Bourbriac.*
 7. *Le Cosquer est en Kerien.*

■ Source : Archives départementales des Côtes d'Armor, 2 E 127.

■ Transcription : **Jean-François Coënt** en août 2021.

■ Publication : www.tudchentil.org, septembre 2022.



de Coetgoureden ⁸ et deffucte damoiselle Ysabelle Lezududy ⁹ sa compaigne, sieur et dame en leurs vivantz de K̄auffret, K̄scouarch, Lavalot, la Boessière, la Ville Neuffve, K̄loczde, Quenechanroulx, etc., aïeul et aïeule de ladite deffucte, icelle Lezududy dame héritière de K̄loczde et Quenechanroulx etc.

Quartement, nous prierons pour les ames des deffucts noble escuier Ollivier de Coetgoureden et deffucte damoiselle Marie de Cabournais sa compaigne, sieur et dame en leurs vivantz de K̄auffret, K̄scouarch, du Collot ¹⁰, Lavalot, etc., bisaïeul et bisaïeule de ladite deffucte, icelle de Cabournais fille aînée de la maison de K̄ligonnan ¹¹.

Quintement, nous prierons pour les ames de deffuct noble escuier Allain de Coetgoureden et deffucte damoiselle Marie de Guergorlay sa compaigne, sieur et dame de leurs vivantz de K̄auffret, K̄scouarch, du Colloet, Lavalot, etc., trisaïeul et triaïeule de ladite deffucte, icelle de Guergorlay fille aînée de la maison du Cluczon ¹², etc.

Sextement, nous prierons pour les ames de deffuct noble escuier Ollivier de Coetgoureden et deffucte damoiselle Mabelle de la Chapelle sa compaigne, sieur et dame en leurs vivantz de K̄auffret, K̄scouarch, du Colloct, etc., quart aïeul et quart aïeule de ladite deffuncte, icelle de la Chapelle fille de la maison de la Chapelle Leinhon ¹³, Moulac et Pestivien, etc.

Septement, nous prierons pour les ames de deffuct noble escuier Jan de Coetgoureden et deffucte damoiselle Jouhane du Vieulx Chastel sa compaigne, sieur et dame en leurs vivantz de K̄auffret, K̄souarch, du Colloct, etc., quint aïeul et quint aïeule de ladite deffucte, icelle du Vieulx Chastel fille aînée de la maison du Brunault ¹⁴.

On pourra lire sur le sujet des prières nominales un article des Kaier ar Poher numéro 57 (juin 2017) par Pierre-Yves Quemeneur et Jérôme Caouën sur le site de ce dernier en <https://tyarcaouen.synology.me/publications.php?document=PRIERES%2520NOMINALES>.

8. *Henry de Coëtgoureden avait épousé :*

1) *Isabelle Lezududy (alias Lesneven ou Lesneren ?).*

2) *Jeanne de Kerenor.*

9. *Dans une filiation datée de 1588, sous la même cote aux Archives départementales des Côtes du Nord, il est écrit qu'Isabelle Lezududy serait la fille de Guillaume Lezududy et d'Isabelle du Gozlin (Goëzlin) ; ledit Guillaume, fils aîné et principal héritier d'Olivier Lezududy et de Catherine Clech. Ledit Olivier Lezududy fils aîné et principal héritier de Jean Lezududy et de Jouhane de Kerlivizic (en Coatreven) et ledit Jean, principal héritier d'Yvon Lezududy et Catherine Clech.*

10. *Le Collot (Gollot), vieille possession des Vieux Chastel est en Trémargat, à ne pas confondre avec le lieu noble du Gollot en Maël-Pestivien.*

11. *Kerligonan est un manoir de Kergloff.*

12. *Le Cludon est en Plougonver.*

13. *Leinhon se situe au Moustoir.*

14. *Brunault est en Trébrivan.*